

SÉANCE 2

LA NOTION DE SALUT DANS L'ANCIEN TESTAMENT

8 NOVEMBRE 2022

NB : Ce texte diffère en certains points de sa version orale donnée le 8 novembre

Reprise des principaux enseignements contenus dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament quant au salut (cf. 2^{ème} partie de la dernière séance)

➤ **1^{er} enseignement : Le salut consiste en un accomplissement plénier**

« Quand un être atteint ce pour quoi il est fait, on dit qu'il est sauvé. » (S. Thomas d'Aquin, *Commentaire du Notre Père*, n° 47)

Il existe déjà une forme de salut au plan des activités naturelles : lorsque l'être humain accède par elles à un accomplissement. Ceci procure le bonheur à l'intéressé, comme Aristote l'a fort bien montré dans son *Ethique à Nicomaque*. Mais dans le cadre de notre propos, c'est d'une autre forme de salut que nous parlons : d'un salut surnaturel, acquis moyennant l'intervention de la grâce. Le bonheur alors obtenu est appelé « béatitude ». Nous reviendrons abondamment sur ce sujet.

➤ **2^{ème} enseignement : Il n'est pas à la portée de l'être humain de parvenir au salut**

L'être humain ne peut que très difficilement accéder à un salut relatif compris au sens naturel, ie à l'accomplissement de sa nature. *A fortiori* n'est-il pas apte à obtenir le salut au plan surnaturel. C'est Dieu qui a l'initiative de ce dernier, et qui en fait don à sa créature.

Ceci n'implique nullement que l'homme soit passif à l'égard de son propre salut : il lui faut y contribuer... et il peut, hélas, y faire obstacle. Toutes choses que nous détaillerons.

➤ **3^{ème} enseignement : L'obtention du salut passe par une délivrance**

L'Écriture sainte insiste sans cesse sur le fait que l'être humain a besoin d'un Sauveur, d'un Libérateur (*goel* en hébreu). C'est donc qu'il est captif de quelque chose ou de quelqu'un. Nous identifierons les diverses conceptions véhiculées dans l'Ancien, puis dans le Nouveau Testament, à ce sujet.

Deux mots sur la manière dont Israël s'est représenté le salut

Comme nous l'avons dit la dernière fois, il serait erroné de penser que la doctrine du salut a été statique dans l'Israël ancien. Au contraire, il s'en est fallu avant qu'une conception un peu claire apparaisse dans l'esprit et sous la plume des hagiographes de l'AT, et à plus forte raison qu'elle prévale pour l'ensemble du peuple élu.

Pour traiter de ce sujet, je me suis appuyé sur les travaux d'un exégète de renom, le P. Albert Gelin (1902-1060), synthétisés dans un livre bref et claire : *Les idées maîtresses de l'Ancien Testament*, éd. du Cerf, 1947).

Le P. Gelin identifie 2 caractéristiques de la compréhension du salut dans le judaïsme primitif (forme de judaïsme qui a perduré de longs siècles) :

-le salut concerne la communauté prise dans son ensemble. Les spécialistes parlent d'une perception « holistique » du salut.

-le salut est limité à l'existence terrestre, et qui plus est à des biens temporel.

L'auteur analyse la façon dont la perception du salut a très progressivement évolué sur ces 2 points au gré de l'histoire du peuple élu :

-en impliquant une dimension davantage personnelle du salut.

-en accédant à l'idée d'un salut d'ordre spirituel, dont l'accomplissement n'advient pleinement qu'après la mort.

1^{ÈRE} CARACTÉRISTIQUE :

D'UN SALUT COMMUNAUTAIRE À UN SALUT PERSONNEL

A : Un salut qui ne concerne d'abord que la communauté prise comme un tout

Jusqu'à une époque proche du début de notre ère, toutes les sociétés semblent marquées par une même caractéristique : on a du mal à considérer dans leurs spécificités singulières les individus pris en tant que tels. L'entité qui focalise toutes les attentions, au bénéfice de laquelle l'individu n'a de valeur que relative et doit s'effacer, étant la société prise dans son ensemble (le clan, la Cité, etc.).

Ainsi, pendant longtemps, le salut ne fut conçu par les Juifs que comme une destinée communautaire :

« Dans la proposition du dessein de Dieu, la place accordée à l'individu apparaît bien modeste : c'est sur une collectivité, Israël, que semble se concentrer l'intérêt, comme si Dieu pensait d'abord aux ensembles et qu'on ne retrouvât la personne qu'en seconde ligne. »

(Albert Gelin, *op. cit.*, p. 49)

Ce phénomène, que certains exégètes ont appelé « solidarisme ancien », tient à plusieurs facteurs.

➤ Un facteur sociologique

En ses débuts, le peuple juif était une simple tribu nomade. Les péripéties de son histoire, tels l'Exode sous Moïse ou encore l'Exil au VI^es avant JC, amèneront d'ailleurs le peuple élu à garder une vive conscience de ses origines nomades et du fait qu'il est comme perpétuellement voué à pérégriner. Il semble d'ailleurs que ce sentiment perdure de nos jours, puisqu'en dépit de la restauration de l'Etat d'Israël, une grande majorité de Juifs considère que leur peuple sera itinérant jusqu'à la fin des temps.

Or, dans un peuple nomade, le sentiment de solidarité organique de la communauté est très prégnant. On le comprend aisément, dans la mesure où :

-d'une part, la taille du groupe y est réduite. Il forme pour ainsi dire une grande cousinade, dans laquelle les liens du sang très étroits rendent évidente l'interdépendance entre membres et favorise le sentiment de former un bloc.

-d'autre part, son caractère nomade fait qu'il est en permanent contact avec d'autres ensembles culturels. Par conséquent, il est davantage enclin qu'un peuple sédentaire à tout faire pour préserver son identité propre, afin qu'elle ne se dilue pas et ne finisse par disparaître (le phénomène s'observe invariablement chez toutes les diasporas).

➤ **Des facteurs religieux**

Ces facteurs religieux de la conception collectiviste du salut, ce sont certaines données de la Révélation originelle adressée par Dieu aux Hébreux :

-d'abord, Dieu a promis à Abraham que, moyennant son obéissance, il lui donnerait une terre et lui susciterait une descendance. Or, ce sont là deux entités collectives s'il en est.

-ensuite, Dieu a organisé, essentiellement à l'époque de Moïse, la vie du peuple élu par manière de ségrégation à l'égard des autres nations. L'enjeu d'exiger de ses membres un mode de vie spécifique était de permettre à ce peuple de n'être plus contaminé par le paganisme des peuplades environnantes, et d'être durablement le prophète de la singularité du vrai Dieu à la face des nations.

-en outre, la plus vieille représentation biblique de la justice divine est éminemment collective. L'acte coupable d'un individu engage en effet tout son groupe, notamment sa descendance :

« Moi Yahvé, je suis un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. » (Ex 20, 5)

De fait, les exemples abondent d'une telle justice collective dans l'AT : parce que Pharaon tient en servitude les Hébreux, c'est tout son peuple qui endure les 10 plaies d'Egypte (Ex 7-12) ; parce que David a enfreint l'interdiction divine de recenser son peuple, ce dernier tout entier est châtié par une terrible famine (2 Sam 24).

-du reste, l'enseignement des prophètes entretient cette perspective collective du salut :

« Les prophètes considèrent la nation comme l'unité religieuse. Qu'ils parlent de péché, de châtement ou de salut, le sujet ou le bénéficiaire en est Israël considéré comme un tout, souvent personnifié sous forme d'Épouse de Yahvé (Osée, Jérémie, Ezéchiel) et solidaire dans ses générations successives. » (Gelin, *op. cit.*, p. 51-52)

B : Evolution vers une conception plus personnelle du salut

Plusieurs facteurs expliquent un tel progrès.

➤ **Une évolution du mode de vie**

Au fil du temps, le peuple élu se sédentarise et une vie citadine se généralise en Israël. Or, un tel contexte implique un brassage inconnu jusqu'alors. Par ailleurs, les Juifs deviennent des

spécialistes du commerce international, lui aussi marqué par le brassage et impliquant par surcroît des accords, des contrats de personne à personne.

De ce fait émerge progressivement la personne au sein du peuple : elle ne vaut plus seulement parce qu'elle est issue de la descendance d'Abraham et membre du peuple élu, mais elle vaut également par ce qu'elle fait par elle-même.

➤ **Un facteur déterminant : l'Exil à Babylone**

La déportation à Babylone d'une partie du peuple élu (597 à 538 av. JC) a eu un très fort impact sur le peuple élu.

D'abord parce qu'inévitablement, à l'occasion de ces décennies de déportation, des unions eurent lieu entre jeunes Juifs et jeunes païens issus des populations autochtones des lieux d'Exil. Ce qui entraîna un mixage, d'ailleurs voulu par l'empereur perse.

Ensuite parce qu'au retour de déportation, la nation juive était à reconstituer : son temple n'avait toujours pas été rebâti, une partie de ses prêtres étaient morts, certaines traditions avaient été oubliées... Or, cette reconstitution de la nation juive se fit de manière moins homogène qu'avant l'Exil :

-dans les siècles qui suivirent le retour en Terre sainte, les divergences de croyances et d'observances allèrent croissant entre les multiples composantes du peuple élu, que Flavius Josèphe (le grand historien juif du début de notre ère) qualifie de « sectes » ou d'« écoles » : Sadducéens, Pharisiens, puis Esséniens, etc.

-un assez grand nombre de « prosélytes » venus du paganisme (et donc sans ascendance juive par le sang) s'agrégèrent à Israël, surtout au cours des deux derniers siècles avant Jésus-Christ, moyennant la circoncision et l'observance d'une partie au moins de la Loi mosaïque.

Cette évolution des choses favorisa l'émergence d'une conception plus souple de l'appartenance à la nation d'Israël.

➤ **Des facteurs religieux**

Le témoignage des prophètes, d'abord, inclina à concevoir la vie spirituelle comme une communion personnelle, et non plus seulement collective, avec Dieu. En effet, les prophètes, étaient des mystiques, qui concevaient la vie spirituelle comme étant avant tout une question de communion d'avec Dieu. Les prophètes firent abondamment état de leur expérience de Dieu. Ils étaient ses intimes, avec toute la familiarité que cela implique : leurs prières consistent en des actions de grâce spontanées, des confidences familières, des plaintes, des négociations, voire des reproches. Or, ceci eut nécessairement un impact sur l'ensemble des fidèles juifs : la plupart de ces derniers semblent s'en être tenu jusqu'alors à une prière communautaire assez formelle (la liturgie du Temple, celle de la synagogue, du sabbat ou de la Pâque en famille), mais sous l'impulsion des prophètes ils en vinrent à une relation plus personnelle à Dieu.

Ensuite, toujours sous l'influence des prophètes, la théologie progressa. Au gré de leur fréquentation personnelle de Dieu, et méditant sur les mœurs divines, ils comprirent que la notion de « justice collective » que nous évoquions plus haut était inadéquat, le fait que Dieu puisse punir tout un groupe pour la faute d'un seul n'étant pas en accord avec ce qu'ils connaissaient de lui (son amour éperdu, sa miséricorde...).

Progressivement, sous la poussée des prophètes, c'est chaque personne qui devait être considérée comme comptable devant Dieu de ses propres mérites et démérites, ainsi qu'en atteste par exemple cette sentence du livre d'Ezéchiel :

« Je vous jugerai chacun selon vos voies, enfants d'Israël. » (Ez 18, 30)

Ainsi, le fait d'appartenir au peuple élu ne suffisait plus à garantir l'obtention du salut.

➤ Conclusion

Cependant, si l'individu émerge de plus en plus clairement comme devant être seul rétribué par le salut (ou se voir refuser celui-ci en raison de ses méfaits), survit toujours l'idée en Israël qu'il doit appartenir à la communauté juive :

« Jérémie [c'est vrai aussi es autres prophètes] n'abandonne pas le cadre traditionnel : c'est toujours avec la nation juive que se conclura l'Alliance (...), la nation apparaissant comme le lien naturel et obligé (du salut). (...) Ne nous y trompons pas : le judaïsme reste une communauté religieuse ethnique à laquelle il faut s'agréger par la circoncision. » (*op. cit.*, pp. 52-53)

C'est seulement l'enseignement du Christ qui permettra d'admettre pleinement que le salut est proposé à chaque personne, quelle que soit son appartenance d'origine. Elle aura certes toujours besoin d'être en lien avec le nouvel Israël qu'est l'Eglise (d'où l'adage « Hors de l'Eglise point de salut » que forgeront les Pères), mais d'une part ce lien n'aura plus rien à voir avec le sang (ni avec une adoption légale par une quelconque nation), et d'autre part il pourra arriver que ce lien ne soit pas même connu de la personne elle-même. Nous expliquerons tout cela en son temps.

2^{ÈME} CARACTÉRISTIQUE : D'UN SALUT TEMPOREL À UN SALUT D'ORDRE SPIRITUEL

Pour comprendre que les Juifs ne se soient longtemps intéressés qu'à un salut temporel, ie à un salut borné à la seule existence terrestre, il faut dire quelques mots de la conception qu'ils se firent pendant de longs siècles de l'au-delà.

A : La conception de l'au-delà qui perdura longtemps dans le judaïsme et son influence sur la conception du salut

Le P. Gelin rend compte de cette conception avec des mots tellement précis que je me contente de le citer assez longuement ici :

« Les Hébreux admettaient comme une conception courante, à la manière des autres Sémites, une survivance de la personne humaine, [mais] atténuée et amoindrie : à la mort, on devenait un des *Rephaïm* (d'une racine qui signifie 'être flasque'), et l'on descendait au *Schéol*. (...) Un peuple d'Ombres habite ce lieu souterrain que la Bible nous décrit par allusions nombreuses et assez vagues. Lieu de ténèbres (Ps 88, 13 ; Jb 10, 21-22) et de silence (Ps 95, 17). Dans sa profondeur, on distingue des abîmes encore plus profonds (Dt 32, 22 ; Is 14, 15 ; Ps 86, 13). On le personnifie comme un monstre hideux et insatiable (Is 5, 14 ; Prov 30, 16).

C'est la terre sans retour :

'Une nuée se dissipe et s'en va,
Ainsi qui descend au Schéol ne remonte pas,
Il ne revient pas à la maison

Et l'endroit où il était ne le revoit plus' (Jb 7, 9-10)

Cette prison a ses portes qui en gardent jalousement l'entrée (Ps 9, 4 ; 107, 18, Jb 38, 17).

On a peur d'y aller (Ps 13, 4 ; 28, 1), car la vie qu'on y mène est morne et léthargique : 'Il n'y a plus d'action, ni de pensée, ni de science, ni de sagesse dans le Schéol où tu iras', dit l'Ecclésiaste (Qo 9, 10). » (*op. cit.*, pp. 55-56)

L'auteur insiste sur 2 caractéristiques du Schéol :

-Dieu semble ne pas s'y trouver. Tout au moins n'est-il pas possible d'entrer en communication avec lui, ni *a fortiori* de l'y louer. Ce qui est un drame, surtout pour un Juif pieux :

« Ton souvenir n'existe pas dans la mort. Qui t'adressera une louange dans le Schéol ? »
(Ps 6, 6)

-le Schéol est le lieu de séjour indifférencié des défunts ayant mené une vie juste et de ceux qui ont mené une vie injuste.

Devant une représentation si redoutable de la condition post-mortem, on peut comprendre que la conception du salut que les Israélites se firent pendant longtemps ait été obnubilée par des biens seulement temporels, ie des biens propres à l'existence terrestre :

-d'abord et avant tout, si l'on ne pouvait compter échapper ultimement du Schéol, au moins espérait-on en être sauvé temporairement, en évitant une mort précoce. « Mourir vieux et rassasié de jours », selon une expression récurrente de l'AT, apparaissait comme une bénédiction divine, un salut relatif. Par conséquent, le premier ennemi dont Dieu devait sauver le peuple élu, c'étaient les peuples alentours qui risquaient de mettre en péril sa vie et d'envoyer ses membres au Schéol.

-par surcroît, une certaine opulence matérielle, et surtout une lignée nombreuse apparurent elles aussi comme une forme de salut par-delà la mort : elles étaient le gage que le souvenir de la personne demeurerait vivace après son décès. Tout ceci lui assurant une sorte de survie de substitution, dans les œuvres qu'il laissait, ainsi que dans la mémoire de ses descendants.

Dans une telle perspective, où le salut accordé par Dieu consistait dans une existence longue, dans des biens et une descendance nombreuse, il est logique que, par contrecoup, la mort prématurée (et la maladie qui y menait), l'échec professionnel, la perte des biens matériels, de mauvaises récoltes, ou encore l'infécondité, aient été considérés comme des malédictions. Ces maux apparaissaient aux Juifs comme des signes manifestes que Dieu n'accordait pas le salut.

Cette conviction était encore renforcée par la nature des promesses faites à Abraham par Dieu, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut. Dieu avait promis une longue vie, une terre et une descendance innombrable à Abraham et à sa postérité si ceux-ci honoraient convenablement Dieu. Autrement dit, s'ils se comportaient en « justes ». Par conséquent, on croyait pouvoir considérer comme pécheur, comme infidèle à l'Alliance abrahamique, celui qui mourait jeune, était infirme, expulsé de sa terre, ou souffrait d'infertilité.

B : Entrée en crise progressive de ce modèle de salut seulement temporel

- **1^{er} facteur : Evolution de la conception de l'au-delà (= de la vie post-mortem)**

La conception du Schéol telle que nous l'avons détaillée plus haut (sans vie réelle, lieu où Dieu n'est pas) fut battue en brèche par l'idée toujours plus précise qu'Israël se faisait par ailleurs de Dieu :

« L'idée [propre au Schéol] que la mort marque la limite où finit le domaine de Yahvé est en contradiction avec l'exigence globale de la foi en Yahvé. Il y a [en effet] contradiction dans l'idée que la puissance de celui qui est la vie [« Je suis celui qui suis » Ex 3, 14] se heurte à des limites. On se trouvait là dans une situation qui ne pouvait être définitive. A la fin, une seule chose était possible : ou bien la foi en Yahvé disparaissait, ou bien l'immensité de sa puissance (...) devait l'emporter. » (Joseph Ratzinger, *La mort et l'au-delà*, éd. Fayard, 1994, p. 90-91)

On en vint à concevoir que la vie perdurait véritablement dans l'au-delà. C'est ce que le psalmiste, entre autres, saisit bien :

« Ma chair reposera en sûreté, car tu ne peux abandonner mon âme au Schéol, tu ne peux laisser ton ami voir la fosse (...) devant ta face, plénitude de joie ; en ta droite, délices éternelles. » (Ps 16, 9-11)

Commentaire du cardinal Ratzinger :

« Même si une foi précise dans la victoire sur la mort n'est peut-être pas explicitée ici, il n'en est pas moins vrai que, en toute clarté, s'y fait jour la certitude que Yahvé est plus fort que le Schéol. L'orant se sait à l'abri dans les mains de Dieu qui sont la force inébranlable de la vie. » (*op. cit.* p. 95)

Pour les amis de Dieu au moins (les choses sont moins claires pour les autres), ie pour ceux qui ont vécu en communion d'avec lui, la vie continue au Schéol du fait que Dieu est « plus fort que la mort ».

➤ **2^{ème} facteur : La frontière mort/vie évolue**

Dans la mesure où, comme nous venons de le dire, c'est la communion avec Dieu qui était progressivement conçue comme source inébranlable de vie (même par-delà le fossé de la mort), les Juifs se firent une nouvelle idée des frontières entre la vie et la mort.

A la frontière entre vie et mort physique, autrement dit entre existence terrestre et Schéol, se substituait une nouvelle frontière, entre vie et mort spirituelle, qui était fonction de la communion d'avec Dieu - qu'on soit par ailleurs physiquement vivant ou mort.

Puisque c'est la communion ou l'absence de communion d'avec Dieu qui devenait le critère de vie ou de mort, et dans mesure où la rupture de communion est consécutive au péché, on comprit que le vrai salut consiste à être guéri du péché – et non plus à être sauvé, au moins temporairement, de la mort physique. Là commença de s'approfondir vraiment la doctrine juive relative au péché. La pleine lumière à ce sujet ne sera donnée qu'avec la Révélation apportée par le Christ.

Du reste, si la vraie vie était perçue comme fruit de la communion d'avec Dieu, on comprit que le salut peut commencer d'advenir dès cette terre, moyennant la fidélité aux préceptes divins. Idée qui trouvera son plein accomplissement dans la révélation néotestamentaire, avec l'idée d'une béatitude inaugurée *hic et nunc*, quoiqu'elle ne se consomme vraiment que dans l'au-delà.

➤ **3^{ème} facteur : Les maux temporels (maladie, infertilité, échec) et la mort elle-même ne sont plus compris comme des malédictions divines consécutives au péché**

Il faudra beaucoup de temps pour que les Juifs s'en persuadent. Ils n'en seront d'ailleurs pas tous convaincus à l'époque du Christ, si l'on en croit certains épisodes fameux des évangiles :

-à ceux qui lui rapportent l'effondrement de la tour de Siloé, Jésus est obligé de dire : « Pensez-vous que, pour avoir subi pareil sort, ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens ? Non, je vous le dis » (Lc 13, 2-3).

-à l'aveugle de naissance que Jésus vient de guérir, les Pharisiens se croient en droit d'imputer son handicap (dont pourtant il vient d'être soigné !) : « De naissance tu n'es que péché, et tu nous fais la leçon ! » (Jn 9, 34).

Cette idée que les épreuves temporelles ou la mort ne sont pas forcément liées au péché fait son chemin au gré des tribulations traversées par le peuple d'Israël. Notamment lorsque de sévères déconvenues le frappe à des époques où il n'a pourtant pas à se reprocher de conduite particulièrement mauvaise. Ainsi de la déportation à Babylone que nous avons évoquée plus haut.

Le livre de Job, écrit à l'époque de cette dernière ou juste après (entre le VI^o et le début du IV^os), atteste de ce changement de mentalité. On y fait état du sort effroyable d'un homme qui est pourtant exemplaire sous tous rapports. Les Juifs ont compris qu'on peut être affligé, et même mourir, sans être le moins du monde maudit de Dieu.

Dans le livre de la Sagesse, dont la critique s'accorde à dire qu'il fut rédigé seulement au I^o s. av. JC, on découvre quelque chose de plus audacieux encore :

« Le juste, même s'il meurt avant l'âge, trouve le repos.
La vieillesse honorable n'est pas celle que donnent de longs jours,
elle ne se mesure pas au nombre des années.
(...) Devenu agréable à Dieu, (le juste) a été aimé,
et comme il vivait parmi des pécheurs, il a été transféré.
Il a été enlevé, de peur que la malice n'altère son jugement
ou que la fourberie ne séduise son âme.
(...) Son âme était agréable au Seigneur,
aussi est-il sorti en hâte du milieu de la perversité. »
(Sg 4, 7 s.)

L'auteur va très loin : la mort en bas âge est présentée comme pouvant présenter un avantage. Cette affirmation est naturellement très dure à accepter, voire révoltante pour celui qui a perdu un être cher en bas âge, et nous n'oserions la reproduire ici si le livre de la Sagesse n'était inspiré par le Saint-Esprit. Quoiqu'il en soit, on constate ici que la mort est appréhendée par les Juifs dans un sens qui n'a plus rien à voir avec la frayeur qu'elle suscitait au cours des siècles précédents.

Probablement écrit à la même époque que le livre de la Sagesse, le 2^{ème} livre des Maccabées y ajoute encore une chose capitale au sujet de la mort : elle peut revêtir un caractère glorieux quand elle advient dans le cadre du martyr, comme c'est le cas pour les 7 frères Maccabées. Ceux-ci, ayant refusé des pratiques idolâtriques qui contrevenaient avec la foi au vrai Dieu, sont tués l'un après l'autre (récit en 2 M 7), encouragés d'ailleurs par leur propre mère qui préfère les voir morts qu'apostats.

Notez que le livre d'Isaïe, écrit quelques siècles plus tôt, évoquait une vertu plus éminente encore attachée à la mort du juste par excellence (le fameux Serviteur souffrant, figure annonciatrice du Christ) : donner la vie. On connaît par exemple ces paroles splendides :

« Méprisé, nous n'en faisons aucun cas. Or, ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était chargé. (...) Et dans ses blessures, nous trouvons la guérison. » (Is 53, 3-5)

Pour en revenir aux frères Maccabées, les propos qu'ils tiennent avant d'expirer disent assez l'honneur en lequel ils tiennent leur propre mort consentie par fidélité. Une donnée nouvelle y est même affirmée par eux : leur foi en la résurrection de la chair. Enfin ! Après tant de siècles, l'idée que non seulement la vie continue après la mort, mais encore que la résurrection des corps adviendra ultimement, fait son apparition dans le judaïsme. Encore les livres des Maccabées ne sont-ils pas reçus dans le Canon juif, certains d'entre eux ayant décidément du mal à admettre le fait de la résurrection, comme en attestent les vives controverses à ce sujet, relatées dans l'évangile, entre les pharisiens qui y croient et sadducéens qui y répugnent.